

Table des matières

Comité scientifique	5
---------------------	---

Hommages

Pierre Lucas, l'«homme d'expertise»	13
Jacques DE MOL	
Hommage à un Maître : Pierre Lucas	19
Freddy FALEZ	
Pierre Lucas, mon ami	23
Jean-Luc FAGNART	
Hommage à mon confrère et complice	27
Michel STEHMAN	
Expertiser	31
Marc-Antoine SEPULCHRE	

Le dommage corporel et l'expertise: le point de vue du médecin

De la qualité d'un médecin expert à l'excellence de sa démarche propédeutique ou l'expertise par la science médicale fondamentale	37
Jean-Pol BEAUTHIER	
Introduction	37
I. Le bon examen clinique : aspects généraux	38
II. Quelques exemples non limitatifs	42
A. L'épaule	42
B. Le coude et les mouvements de pronation et de supination	43
C. La cheville	44
D. Que penser de l'examen de la main ?	45
1. Nerf médian	46
2. Nerf ulnaire	46
3. Nerf radial	47
E. Le genou	47
ANTHEMIS	401

F. Le squelette axial	49
1. Les points de repère de l'examen clinique	49
2. La propédeutique spécifique	51
3. Quelques éléments de repère sur le plan neurologique radi-culaire et périphérique	52
4. Que penser de la manœuvre de Lasègue ?	53
G. L'articulation sacro-iliaque	53
H. L'appréciation périmétrique des membres	55
I. Les diamètres	56
Conclusion	56
Quelques réflexions à propos de l'expertise	57
Philippe BOXHO	
I. Des mots : «expert» et «expertise»	58
A. L'expertise	58
B. L'expert	58
II. Expertise et vie privée	59
III. Les procédures	61
A. L'expertise contradictoire	61
1. La procédure	61
2. Les frais	62
B. L'expertise non contradictoire	63
1. La procédure	63
2. L'aspect financier	64
IV. Et la victime dans tout ça ?	64
Conclusion	65
Bilan après deux années d'utilisation du Guide barème européen	67
Patrick CANDAELE, Gérald COPPENS et Guy JOSEPH	
Introduction	67
I. Statistiques des accidents – Institutions européennes 2007-2008	68
A. Répartition par type d'accidents	68
B. Localisation des lésions encourues – Répartition des I.P.	70
C. Répartition des bilans séquellaires résiduels	72
D. Répartition des bilans séquellaires résiduels : détail	74
E. Commissions médicales	75
II. Intérêt de l'utilisation du Guide barème européen	77
Conclusion	77

Comment évaluer correctement le micropréjudice permanent au sens du décret ministériel italien du 3 juillet 2003 ?	
Analyse d'une casuistique de 100 000 expertises médico-légales effectuées pour les compagnies d'assurance	79
Giovanni CANNAVÒ	
Introduction	79
I. Données statistiques	80
II. Les différentes variables	87
A. Arthroses et/ou hernies discales	87
B. Symptomatologie vertigineuse vérifiée par le biais d'instruments	88
C. Souffrance radiculaire vérifiée par le biais d'instruments	91
Conclusion	93
Bibliographie	95
Du dommage corporel au dommage psychique	97
Jacques DE MOL	
Préambule	97
Introduction	99
I. Du syndrome post-commotionnel à la névrose	100
II. Les manifestations névrotiques spécifiques	102
A. Troubles de conversion	102
B. Troubles phobiques	104
C. Troubles obsessionnels compulsifs	105
III. Les troubles dépressifs post-traumatiques	106
IV. Les troubles du caractère	110
V. Les troubles psychotiques	112
VI. Les troubles psycho-organiques	114
A. Syndrome frontal	114
B. Démence post-traumatique	115
Conclusion	116
Complications de la chirurgie du rachis et responsabilité médicale	119
Sabri EL BANNA	
Introduction	119
I. Les complications de la chirurgie du rachis liées à l'installation du patient	120

II. Les complications de la chirurgie du rachis en rapport avec la voie d'abord chirurgicale	122
A. Voie d'abord antérieure du rachis cervical	122
B. Rachis dorsal	122
1. Voie d'abord postérieure et postéro-latérale	122
2. Voie d'abord antérieure	123
C. Rachis lombaire	123
III. Les complications infectieuses de la chirurgie du rachis	123
IV. Les complications neurologiques de la chirurgie du rachis	124
V. Les complications de la cure chirurgicale de la hernie discale	125
VI. Les complications de l'arthrodèse lombaire par voie postérieure	126
VII. Les complications de la prothèse discale	128
VIII. De la responsabilité médicale : état de la question	129
IX. La responsabilité médicale	131
X. Nature et critères de la faute médicale	134
A. La faute d'indication	134
B. La faute technique	134
C. La faute de surveillance	135
D. La faute d'information	135
Conclusion	136
De la qualité de l'expert à la démarche de qualité en médecine d'assurance	137
Freddy FALEZ	
I. Hommage au maître : la qualité de l'expert	137
II. La démarche de qualité en médecine d'assurance sociale	141
A. Introduction	141
B. Méthode	142
C. Résultats	143
1. Coûts de la qualité et de la non-qualité	143
2. Définition de la qualité	143
3. Principes de l'amélioration de la qualité	144
4. Utilisation des indicateurs	145
5. Dimensions de la qualité	146
6. La gouvernance clinique	146
D. Discussion : impératifs et propositions de méthodologie pour une démarche de qualité en médecine d'assurance	147
1. Coûts de la non-qualité en médecine d'assurance	147

2. Impératifs éthiques	149
3. Impératifs économiques et réglementaires	149
4. Impératifs sociaux	149
5. Impératifs de bonne pratique	150
6. Propositions méthodologiques	150
7. La recherche	151
Conclusion	152
Le bénéfice moral: l'amélioration de l'état antérieur	153
Marc-A. GOLSTEIN	
Introduction	153
I. Cas cliniques	153
A. Cas n° 1	153
B. Cas n° 2	155
II. Discussion	156
III. Critères diagnostiques du bénéfice moral	157
IV. Critères diagnostiques du bénéfice esthétique	158
V. Discussion finale et conclusion	158
A. Le B.M.B.E.B.M.	158
B. Proposition de calcul du forfait lorsque le bénéfice matériel est objectivé	159
Verhouding raadsgeneesheer-arbeidsgeneesheer	161
Ludo J. JONCKHEER	
I. Taken van de arbeidsongevallenverzekeraar	162
A. Herstellen	162
B. Toezicht	162
C. Evaluatie	162
D. Voorstellen	163
II. Wettelijke schadebeperkingsplicht	163
A. De gekwetste	163
B. De verzorgenden	164
C. De eigenlijke verzekerde	165
1. De werkgever	165
2. De door de werkgever aangestelde, o.a. de externe dienst	165
III. Verschillen tussen kleine en grote bedrijven	165
A. Kleine bedrijven	165
1. Reactie van de raadsgeneesheer	166

2. Reactie van de gekwetste en zijn werkgever	166
B. Grote bedrijven	167
IV. Besluit	168
 L'apport de la tomodensitométrie hélicoïdale en médecine légale et en évaluation du dommage corporel: application en pathologie crano-faciale	171
Stéphane LOURYAN	
Introduction	171
I. La tomodensitométrie hélicoïdale	171
II. Traumatismes crano-faciaux	172
III. Pathologie dentaire et stomatologique	175
IV. L'appareil stato-acoustique	178
V. Larynx	180
Conclusion	180
 L'expert au pays de la conscience	
Méthodes d'évaluation	183
Isabelle LUTTE	
Introduction	183
I. Les états de conscience altérée	184
A. La mort cérébrale	184
B. Le coma	185
C. L'état végétatif	186
D. L'état de conscience minimale	186
E. Le syndrome <i>locked-in</i> ou la conscience emmurée	187
II. Les échelles cliniques	189
A. L'échelle de coma de Glasgow	189
B. L'échelle FOUR	191
C. L'échelle de récupération du coma	193
1. La fonction auditive	195
2. La fonction visuelle	197
3. La fonction motrice	199
4. La fonction oromotrice	201
5. La communication	202
6. L'éveil	203
D. La corrélation entre les échelles G.C.S., FOUR et C.S.R.-R.	204
III. La situation de Caroline	205

A. Histoire de l'affection	205
B. Visite et mise au point	206
C. L'avenir de Caroline?	207
Conclusion	209

Le dommage corporel et l'expertise: le point de vue du juriste

L'expertise judiciaire et l'évaluation de l'incapacité de travail en droit social

213

Loretta CAPPELLINI

I. Expertises médicales ordonnées par le tribunal du travail	213
A. Expertises en assurance maladie-invalidité, chômage, allocations familiales et allocations pour personnes handicapées	214
1. Incapacité de travail en assurance maladie-invalidité	214
2. Aptitude au travail dans la réglementation du chômage	215
3. Incapacité physique ou mentale comme critère d'octroi d'allocations familiales en faveur de l'enfant handicapé	216
4. État physique ou psychique réduisant la capacité de gain au sens de la loi relative aux allocations pour personnes handicapées	217
B. Expertises en contrat de travail	217
1. Impossibilité de fournir son travail et suspension de l'exécution du contrat	217
2. Force majeure médicale et dissolution du contrat de travail	218
3. État mental ou psychique du travailleur excluant le motif grave	220
C. Expertises en accident du travail	220
1. Définition de l'accident du travail	220
2. Indemnisation de l'accident du travail	221
3. Litiges donnant lieu à expertise judiciaire	222
D. Expertises en maladie professionnelle	223
1. Notion de maladie professionnelle	223
2. Réparation de la maladie professionnelle	224
3. Litiges donnant lieu à expertise judiciaire	225
II. De l'expertise à l'évaluation de l'incapacité de travail	226
A. L'incapacité physiologique	226
B. L'incapacité de travail	228

C. L'évaluation concrète	230
D. La détermination du degré d'incapacité de travail	231
Victime d'un accident à l'étranger	233
Jean-Luc FAGNART	
Introduction	233
I. Les accidents de droit commun	234
A. La jurisprudence traditionnelle	235
B. Le Code de droit international privé	236
C. Le règlement de Rome II	237
II. Les accidents de la circulation	238
A. Les accidents de la circulation automobile	238
1. La notion d'accident de la circulation	238
2. La loi applicable à la responsabilité	239
3. L'objet de la loi applicable	241
4. L'action directe contre l'assureur	241
5. L'indemnisation des usagers faibles	244
B. Les autres accidents de la circulation	245
1. La circulation aérienne	245
2. La circulation ferroviaire	246
3. La circulation maritime	247
III. Les accidents de la consommation	248
A. L'échec de la tentative d'harmonisation du droit européen	248
1. Aperçu général	248
2. Évaluation générale	249
3. Essai de synthèse	254
B. La solution des conflits de lois	254
1. La cascade de critères	255
2. La clause de prévisibilité	255
3. La résidence dans le même pays	255
Conclusion	256
Le rapport d'expertise médicale en matière de responsabilité civile : le voyage d'un librettiste au pays d'Utopie	257
Michel FIFI	
I. Le librettiste	257
A. Indépendant	259
B. Impartial	260
C. Diligent mais non expéditif	260

D. Expérimenté mais humble	261
E. Ouvert à la formation continue	261
F. À l'écoute	261
G. Doté d'un esprit de synthèse	261
H. Objectif	262
I. Précis	263
J. Clair	263
K. Caractère scientifique mais sans excès	263
L. Motivé et exhaustif	264
Conclusion	265
II. Le pays d'Utopie	265
Conclusion	270
III. L'avenir : boule de cristal ou miroir aux alouettes ?	271
Conclusion générale	274
L'évaluation du préjudice corporel et la Convention européenne des droits de l'homme	277
Jean-François MAROT	
Introduction	277
I. L'expertise judiciaire	280
A. L'impartialité des experts	280
1. Notion	280
2. La désignation de l'expert, son statut et les incompatibilités	282
3. La prestation de serment	286
B. Le droit à un procès équitable	286
1. Le caractère contradictoire de l'expertise	287
2. La motivation	290
3. L'exigence de célérité	290
II. L'expertise amiable	292
Conclusion	294
Le Guide barème européen: une partition européenne à interpréter de concert pour une évaluation sans fausse note du dommage corporel	297
Anne-Marie NAVEAU	
Introduction	297
I. Les premières notes...	298
II. ... et la découverte de la partition	299
ANTHEMIS	409

III. Quel est l'apport du <i>Guide barème européen</i> au niveau national ?	300
IV. En quoi peut-il être utile dans le contexte européen?	301
A. Détermination des responsabilités	301
B. Évaluation et indemnisation	302
V. Quelles sont les répercussions du <i>Guide barème européen</i> pour l'assureur?	303
A. Quelles implications ?	304
1. Pour l'assureur «individuelle»	304
2. Pour l'assureur responsabilité civile	305
3. Pour l'assureur protection juridique	308
VI. Quels sont les éléments qui freinent la généralisation de l'usage du <i>Guide barème européen</i>?	309
A. La nécessité de laisser du temps au temps	309
B. Le caractère scientifique	309
C. Réserves	310
D. La résistance au changement	310
VII. Vers la symphonie du nouveau monde...	310
A. Le rythme général du processus	310
B. L'évolution de la société	311
C. Le bouleversement de certaines valeurs	312
D. L'évolution des services et techniques d'assistance et d'aide aux victimes	312
E. Une forme de révolution	314
VIII. Et l'Hymne à la Joie...	316
Forfait : n.m. crime audacieux...	
Adéquation des différentes méthodes de calcul du préjudice futur...	317
Thierry PAPART	
Introduction	317
I. Rappel des principes	318
A. La réparation intégrale	318
B. Les méthodes : une valse à trois temps	319
1. La rente indexée	319
2. La méthode de capitalisation	321
3. Le forfait	321
II. Le <i>Tableau indicatif</i>	322
III. La jurisprudence	324
A. Un triste constat	324

B. Ce que la Cour de cassation n'a jamais dit...	325
1. Arrêt du 14 juin 1995	325
2. Arrêt du 13 janvier 1999	325
3. Arrêt du 9 mars 1999	326
4. Arrêt du 13 octobre 1999	326
C. Le pouvoir d'appréciation du juge	327
IV. Le forfait, une méthode aussi imprécise que lacunaire	327
A. Pluralité des tableaux	328
B. Manque de fondement des montants préconisés	328
C. Imprécision de certains tableaux	329
D. Caractère confidentiel, voire secret, de certains tableaux	329
E. La prétendue incompatibilité de capitaliser un forfait	330
V. La capitalisation du dommage moral: une approche plus séduisante qui réduit le caractère arbitraire de l'indemnisation	332
VI. Les modalités de la capitalisation du dommage résultant de l'in-capacité personnelle (dommage moral)	333
A. La base journalière de calcul	333
B. Le <i>splitsing</i>	337
C. Les tables de mortalité	338
D. Le taux d'intérêt	338
VII. À la recherche d'un critère adéquat	338
A. Le critère «fonctionnel»	339
B. L'adaptation des forfaits	341
VIII. Tableaux comparatifs	342
Pour en savoir plus	345
La mise en œuvre de la mesure d'expertise issue de la loi du 15 mai 2007	347
Françoise ROGGEN	
Introduction	347
I. Champ d'application des dispositions du Code judiciaire	349
II. Les règles générales relatives à la saisine de l'expert et à la mise en œuvre d'une expertise judiciaire	352
A. Saisine de l'expert	352
1. L'acceptation de la mission par l'expert	354
2. La réunion d'installation	355
B. Le contrôle et la saisine permanente du juge	358
1. Le respect des délais	360
2. Le respect du caractère contradictoire de l'expertise	360

3. La bonne exécution de la mission et l'éventuel remplacement de l'expert	361
4. Le règlement des incidents	361
5. Le respect du devoir de collaboration des parties	362
C. La conduite des opérations d'expertise	362
1. Considération générale	362
2. Le caractère contradictoire de l'expertise	364
Conclusion	371
L'accident du travail ou au travail ?	373
Noël SIMAR	
Introduction	373
I. Avant la loi de 1903	373
II. La loi du 24 décembre 1903 : la théorie du risque professionnel	374
III. Critiques doctrinales	377
IV. Évolutions	380
Conclusion	384
Le certificat d'aptitude à l'épreuve du principe de transparence et du respect du secret	385
Éric THIRY	
Introduction	385
I. Le principe du certificat	386
II. L'évolution du concept de secret médical	387
III. L'illusion du confort de l'absence de secret entre le médecin et son patient	387
IV. La multiplication des exceptions légales	388
V. La prolifération est-elle contenue ?	391
VI. La violation du secret trouve sa cause de justification	391
VII. Le droit civil a aussi sa balance d'intérêts	393
VIII. La position déontologique dans le cadre de multiples exceptions	394
IX. La société a-t-elle envie du secret ?	396
X. Le conflit entre les droits individuels et les droits collectifs	397
XI. Le glissement vers la transparence	398
Conclusion	399